

Sommaire chronologique

Décision L.Ro n°2008-11543-01/GL du 21 mai 2008 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée de l'Aude de la direction régionale Languedoc-Roussillon.....	3
Décision L.Ro n°2008-34300-02/GL du 21 mai 2008 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée des Pays de l'Hérault de la direction régionale Languedoc-Roussillon	4
Décision L.Ro n°2008-34004-3/ALE du 21 mai 2008 Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Languedoc-Roussillon	5
Décision M.Py n°2008-02 du 27 mai 2008 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Toulouse de la direction régionale Midi-Pyrénées.....	13
Décision M.Py n°2008-2 du 28 mai 2008 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Midi-Pyrénées Est de la direction régionale Midi-Pyrénées	14
Décision n°2008-904 du 28 mai 2008 Classement des directions déléguées de Seine-Saint-Denis.....	15
Décision Lo n°2008-10 du 1er juin 2008 Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Lorraine.....	16
Décision Lo n°2008-11 du 1er juin 2008 Délégation de signature au sein des directions déléguées de la direction régionale Lorraine	22
Avis Bo du 3 juin 2008 Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Bourgogne.....	25

Suite du sommaire page suivante

Avis C.Ar du 4 juin 2008	
Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Champagne-Ardenne.....	29
Avis B.No du 4 juin 2008	
Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Basse-Normandie	34
Avis Pi du 4 juin 2008	
Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Picardie	37
Avis Au du 6 juin 2008	
Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Auvergne.....	43
Avis H.No du 6 juin 2008	
Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Haute-Normandie.....	46
Avis Gu du 9 juin 2008	
Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Guyane.....	52
Avis Ce du 9 juin 2008	
Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Centre	56
Avis PdL du 9 juin 2008	
Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Pays-de-la-Loire.....	60
Décisions DASECT-AC n°2008-53 du 9 juin 2008	
Mouvements après avis de la commission paritaire nationale n°6 du 30 mai 2008 (3ème mouvement)	65
Avis F.Co du 10 juin 2008	
Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Franche-Comté	66

Décision L.Ro n°2008-11543-01/GL du 21 mai 2008

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée de l'Aude de la direction régionale Languedoc-Roussillon

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5412-1, R. 5412-1 et R. 5412-2, R. 5412-3, R. 5412-7 et R. 5412-8, R. 5312-4, R. 5312-5 et R. 5312-29,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée de l'Aude de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2002-1062 en date du 20 août 2002 portant nomination du directeur délégué de l'Aude,

Vu les décisions portant nomination des directeurs d'agence de la direction déléguée de l'Aude,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom du directeur délégué de la direction déléguée de l'Aude de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application des articles L. 5412-1 et R. 5412-1 du code du travail, après avoir mis les demandeurs d'emploi concernés en mesure de présenter leurs observations conformément aux articles R. 5412-7 et R. 5412-8 du code du travail.

Cette délégation est donnée :

- à titre permanent, à chaque directeur d'agence locale pour l'emploi pour les demandeurs d'emploi inscrits dans son agence, suivis par celle-ci ou ayant recours à ses services,
- à titre temporaire (en cas d'absence ou d'empêchement du directeur d'agence concerné) à chacun des directeurs d'agence de la direction déléguée de l'Aude pour les demandeurs d'emploi inscrits dans les autres agences de cette même direction déléguée, suivis par celles-ci ou ayant recours à leurs services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

- monsieur Cyrille Greusard, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
- monsieur Hervé Lantelme, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Castelnaudary
- madame Catherine Hérou-Denis, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Limoux
- monsieur Jacques Sentenac, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon et du directeur délégué de la direction déléguée de l'Aude de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La décision L.Ro n°2007-11543-01/GL du directeur délégué de la direction déléguée de l'Aude de la direction régionale Languedoc-Roussillon en date du 30 juillet 2007 est abrogée.

Article V - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Carcassonne, le 21 mai 2008.

Renaud Fabart,
directeur délégué
de la direction déléguée de l'Aude

Décision L.Ro n°2008-34300-02/GL du 21 mai 2008

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée des Pays de l'Hérault de la direction régionale Languedoc-Roussillon

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5412-1, R. 5412-1 et R. 5412-2, R. 5412-3, R. 5412-7 et R. 5412-8, R. 5312-4, R. 5312-5 et R. 5312-29,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée des Pays de l'Hérault de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-655 en date du 7 mai 2007 portant nomination du directeur délégué des Pays de l'Hérault,

Vu les décisions portant nomination des directeurs d'agence de la direction déléguée des Pays de l'Hérault,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom du directeur délégué de la direction déléguée des Pays de l'Hérault de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application des articles L. 5412-1 et R. 5412-1 du code du travail, après avoir mis les demandeurs d'emploi concernés en mesure de présenter leurs observations conformément aux articles R. 5412-7 et R. 5412-8 du code du travail.

Cette délégation est donnée :

- à titre permanent, à chaque directeur d'agence locale pour l'emploi pour les demandeurs d'emploi inscrits dans son agence, suivis par celle-ci ou ayant recours à ses services,
- à titre temporaire (en cas d'absence ou d'empêchement du directeur d'agence concerné) à chacun des directeurs d'agence de la direction déléguée des Pays de l'Hérault pour les demandeurs d'emploi inscrits dans les autres agences de cette même direction déléguée, suivis par celles-ci ou ayant recours à leurs services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

- madame Patricia Dandeu, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
- monsieur Géo Fortier, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port neuf
- monsieur Jean-Luc Théron, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
- madame Anne-Marie Brocard, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Lunel
- madame Danielle Fontaine, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Pézenas
- madame Marie-françoise Rouquié, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Sète

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon et du directeur délégué de la direction déléguée des Pays de l'Hérault de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La décision L.Ro n°2008-34300-01/GL du directeur délégué de la direction déléguée des pays de l'Hérault de la direction régionale Languedoc-Roussillon en date du 1er mars 2008 est abrogée.

Article V - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Montpellier, le 21 mai 2008.

Jacques Schmitt,
directeur délégué
de la direction déléguée des Pays de l'Hérault

Décision L.Ro n°2008-34004-3/ALE du 21 mai 2008

Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Languedoc-Roussillon

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1 et L. 5312-2, L. 5134-20 et suivants, L. 5134-35 et suivants, R. 5412-1 et R. 5412-2, R. 5412-7 et R. 5412-8, R. 5411-17 et R. 5411-18, R. 5312-4, R. 5312-5 et R. 5312-29, R. 5312-7 et R. 5312-8, R. 5312-27, R. 5312-35 à R. 5312-39, R. 5312-40 et R. 5312-41, R. 5312-66 et R. 5312-68,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2006-522 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 13 avril 2006 portant nomination de monsieur Jean-Jacques Bressy en qualité de directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs d'agence locale de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-813 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 3 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi, dans le cadre des relations avec les usagers du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- dans les conditions le cas échéant prévues par la convention mentionnée aux articles L. 5312-3 et L. 5312-4 du code du travail, tenir la liste des demandeurs d'emploi, notamment prendre les décisions de refus d'inscription, procéder à la vérification de la validité des titres de séjour et de travail prévue aux articles L. 5411-1 et L. 5411-4 et recevoir les informations relatives aux changements de situation, absences et changements de domicile mentionnés aux articles R. 5411-6, R. 5411-7 et R. 5411-8 du même code,

- mettre à même les intéressés de, préalablement à radiation de la liste des demandeurs d'emploi, présenter les observations écrites prévues à l'article R. 5412-7 du même code,

- dans les conditions prévues par conventions avec les organismes participant au service public de l'emploi, établir, adapter et mettre en œuvre le projet personnalisé d'accès à l'emploi mentionné à l'article R. 5411-14 du même code,

- décider et mettre en œuvre les mesures individuelles destinées à favoriser l'insertion, le reclassement ou la promotion professionnels des travailleurs,

- pour le compte de l'état, signer les décisions et conventions mentionnées aux articles R. 5312-33 et R. 5312-34 du même code.

Article II - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence locale pour l'emploi, ainsi que les ordres de mission en dehors de la direction régionale des agents de l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des ordres de mission se rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- signer et exécuter les conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet une participation financière de l'Agence nationale pour l'emploi ou sa participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi placés sous leur autorité, ainsi que les décisions et actes nécessaires au recrutement des personnels d'entretien de l'agence locale pour l'emploi et au recrutement par voie de contrat à durée déterminée, contrat d'accompagnement dans l'emploi ou contrat d'avenir des agents et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics et accords cadre d'un montant strictement inférieur à 2 000 euros HT, dans la limite du budget qui leur est alloué, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics et accords cadre, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics et accords cadre,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 2 000 euros HT, dans la limite du budget qui leur est alloué, aux fins d'exécution des marchés publics et accords cadre nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément,

- en matière de recours, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article III - Sont bénéficiaires des délégations de signature mentionnées aux articles I à II de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées

DDA Aude :

monsieur Cyrille Greusard	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
monsieur Hervé Lantelme	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Castelnaudary
madame Catherine Hérou-Denis	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Limoux
monsieur Jacques Sentenac	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne

DDA Gard Lozère :

madame Caroline Riffard	directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Le Rieu
madame Céline Chauvet	directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Bruèges
madame Evelyne Belot	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Bagnols-sur-Cèze

madame Valérie Fabre	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
monsieur Didier Sultana	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Mende
monsieur Gérard Campos	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Le Vigan
monsieur Frédéric Besset	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
monsieur David Vialat	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
madame Rose-Marie Gallardo	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet
monsieur Jean-Michel Garcia	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
DDA Montpellier :	
madame Joëlle Betz-Emonet	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Celleneuve
monsieur Pascal Jonca	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Euromédecine
madame Delphine Vidal	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
madame Paule Fornairon	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
madame Clarisse Koralewski	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Lattes
monsieur Patrick Vassard	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Castelnau
monsieur Patrick Moreau	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier USP espace cadres
DDA Pays de l'Hérault :	
madame Patricia Dandeu	directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
monsieur Géo Fortier	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
monsieur Jean-Luc Théron	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
madame Anne-Marie Brocard	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Lunel
Madame Danielle Fontaine	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Pézenas
Madame Marie-Françoise Rouquié	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Sète
DDA Pyrénées-Orientales :	
monsieur Patrice Dorp	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Céret
madame Christine Davesne	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Desnoyés
monsieur Alain Renvazé	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Kennedy

madame Mireille Hannet-Teisseire	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Massilia
monsieur Philippe Roux	directeur de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Toulouges Naturopole
madame Michelle Puigbo	directrice de l'agence locale pour l'emploi de Prades

Article IV - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur de l'agence locale pour l'emploi considérée, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée aux articles I et II de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

DDA Aude :

madame Yolande Zorzi	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
Madame Sophie Castagne	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
madame Nathalie Girardeau	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne (plateforme de vocation)
madame Christiane Rougé	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
monsieur Pierre Marchand	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
madame Elisabeth Souloumiac	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
madame Sandrine Le Goff	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Castelnaudary
madame Fabienne Torresin	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Castelnaudary
monsieur Bertrand Chevallier	conseiller au sein de l'agence locale pour l'emploi de Castelnaudary
madame Christine Jontes	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Limoux
madame Geneviève Piccolo	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Limoux
madame Anne-Lise Carre	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
monsieur Jacky Chapeau	chargé de projet emploi au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
madame Françoise Letitre	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
monsieur Dominique Gervais	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
monsieur Gilbert Rasse	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
madame Agnès Lacroux	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
monsieur Bertin Ngoma	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
madame Annick Van Der Mensbrughe	conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne

DDAGard Lozère :

madame Christine Michaut	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Le Rieu
monsieur Cédric Gardette	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Le Rieu
madame Virginie Passet	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Le Rieu
madame Fabienne Guy-Bauzon	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Bruèges

madame Catherine Bariole	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Bruèges
Madame Laurence Perrier	Cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Bruèges
madame Arline Faure	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Bagnols sur Cèze
madame Michèle Lavisse	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Bagnols sur Cèze
monsieur Vincent Vicedo	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Bagnols sur Cèze
madame Andrée Bornao	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
madame Frédérique Gervot	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
madame Danielle Malassenet	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
madame Christine Fichot	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
monsieur Georges Merle	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Mende
monsieur Georges Meissonnier	conseiller chargé de projet emploi au sein de l'agence locale pour l'emploi de Mende
monsieur Bernard Roux	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Le Vigan
madame Valérie Bas	conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Le Vigan
madame Roselyne Calmettes	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
monsieur Eric Michard	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
madame Lydie Hébert	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
madame Françoise Guistinati	conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
madame Laurence Kaczmarek	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
madame Guylène Brossard-Bouri	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
madame Catherine Avesque	technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
madame Ghislaine Courdier	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
madame Sophie Pain	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
madame Colette Pérais	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
madame Bernadette Chignoli	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
madame Sylvie Cornier	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
madame Michèle Donelli	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet
monsieur Christian Croibier-Muscat	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet (plateforme de vocation)
madame Béatrice Malakoff	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet
madame Aurore Mardille-Vidal	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet
madame Christine Mionnet	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
monsieur David Chabal	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de

madame Pascale Violet	Nîmes Garrigues cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
Madame Estella Hureau	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
madame Delphine Cristol	tag au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
madame Carole Laprade	technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
madame Patricia Vitasse	technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
DDA Montpellier :	
madame Françoise Boj	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Celleneuve
madame Marie-pierre de Vichet	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Celleneuve
madame Hélène Besset	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Celleneuve
madame Annick Dupy	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Euromédecine
monsieur Yannick Vayssettes	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Euromédecine
monsieur Eric Sanchez	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Euromédecine
madame Fabienne Bouchet	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
madame Sophie Bernhart	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
madame Marine Chaillot	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
madame Marie-Noëlle Poissenot	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
madame Marie-Laure Mariani	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent (plateforme de vocation)
madame Frédérique Mauro	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
madame Nirisoa Rajohnson	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
madame Valérie Carrette	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
madame Frédérique Chevassus	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
madame Marie-Hélène Blanchet	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Lattes
monsieur Bernard Merda	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Lattes
madame Nathalie Didier	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Lattes
madame Elisabeth Menut	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Castelnau
madame Françoise Argenson	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Castelnau
monsieur Ludovic Leclerc	conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Castelnau
madame Marie-Claude Benkahla	conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Castelnau
madame Colette Gaven	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier USP espace cadres

madame Sylvie Bideau	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier USP espace cadres
madame Claire Baron	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier USP espace cadres
DDA Pays de l'Hérault :	
madame Marie-Claude Mendez	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
monsieur Jean-Jacques Rosado	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d' Agde
madame Muriel Sireyjol	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
monsieur Jérôme Delmas	technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
madame Josette Thimonier	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
madame Chloé Ferré-Devillers	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
madame Pascale Baudry	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
madame Claudine Delsol	chargée de projet emploi au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
monsieur Christophe Nouchet	technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
madame Linda Auteau	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
madame Virginie Ourahli	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
madame Sandrine Sierecki	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
monsieur Alain Cros	Conseiller au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
monsieur Marc Vigne	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
madame Nathalie Bastoul	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
madame Monique Barret	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
madame Suzanne Pellicer	conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
madame Marie-Danielle Dees	conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
madame Marie-Paule Rostan	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Lunel
madame Catherine Chaneaux	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Lunel
madame Sylvia Pechenart	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Lunel
madame Marie-Pierre Luce	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Pézenas
madame Magali Ros	conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Pézenas
madame Michèle Liduena-Colin	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sète
madame Isabelle Blazy	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sète
madame Nathalie Rousselle	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sète
madame Fabienne Batinelli	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sète
DDA Pyrénées-Orientales :	
monsieur Antoine Errera	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Céret

madame Armelle Gallou	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Céret
monsieur Eric Blanquer	chargé de projet emploi au sein de l'agence locale pour l'emploi de Céret
madame Marylène Azema	conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Céret
madame Anne Mathieu-Moy	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Desnoyés
monsieur Francis Gavaille	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Desnoyés
madame Martine Saout	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Desnoyés
monsieur Jean-Pierre Bernhard	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Kennedy
madame Aurélia Verrouil	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Kennedy
madame Caroline Durand	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Kennedy
madame Marie-France Meli-Duronsoy	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Massilia
madame Marie-Laure Dupuy	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Massilia
madame Christiane Facca	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Massilia
madame Sandra Vautier	cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Toulouges Naturopole
monsieur Michel Brechet	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Toulouges Naturopole
monsieur David Condoret	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Toulouges Naturopole
madame Sophie Arnaud	cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Prades

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon et du directeur délégué de la direction déléguée de laquelle dépend l'agence locale citée en référence.

Article VI - La décision L.Ro n°2008-34004-2/ALE du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 mai 2008 est abrogée ».

Article VII - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Montpellier, le 21 mai 2008.

Jean-Jacques Bressy,
directeur régional
de la direction régionale Languedoc-Roussillon

Décision M.Py n°2008-02 du 27 mai 2008

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Toulouse de la direction régionale Midi-Pyrénées

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5412-1, R.5312-4 et R.5312-5, R.5312-29, R.5412-1, R. 5412-2 et R. 5412-3, R.5412-7 et R.5412-8,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée Toulouse de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom du directeur délégué de la direction déléguée Toulouse de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application des articles L.5412-1 et R.5412-1 du code du travail, que les intéressés soient inscrits auprès de l'Agence locale pour l'emploi considérée ou aient recours à ses services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation permanente de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

- Monsieur Philippe Soursoy, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Toulouse Arènes
- Madame Christine Pescayre, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Toulouse Bellefontaine
- Monsieur Jean-François Simon, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Blagnac
- Monsieur Christophe Biron, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Colomiers
- Madame Jacqueline Bonnet, directrice de cap vers l'entreprise
- Madame Brigitte Lextrait, directrice de la plateforme de vocation
- Monsieur Thierry Depeyre, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Toulouse Jolimont
- Monsieur Arnaud Cuvelier, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Labège
- Monsieur Patrick Blancafort, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Toulouse Lespinet
- Monsieur Michel Passuello, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Muret
- Monsieur Stéphane Protch, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Toulouse Occitane
- Madame Chantal Marque, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Portet
- Madame Sylvie Foucault-Huc, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Purpan
- Madame Monique Herault, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Toulouse Cadres
- Madame Monique Robin, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Alban
- Madame Sylvie Denegre, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Jean
- Monsieur François Jurquet, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Toulouse Sesquières

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Midi-Pyrénées et du directeur délégué de la direction déléguée Toulouse de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La décision M.Py n°2008-01 du directeur délégué de la direction déléguée Toulouse de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 4 avril 2008 est abrogée.

Article V - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Toulouse, le 27 mai 2008.

Bernard Borios,
directeur délégué
de la direction déléguée Toulouse

Décision M.Py n°2008-2 du 28 mai 2008

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Midi-Pyrénées Est de la direction régionale Midi-Pyrénées

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5412-1, R.5312-4 et R.5312-5, R.5312-29, R.5412-1, R. 5412-2 et R. 5412-3, R.5412-7 et R.5412-8,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée Midi-Pyrénées Est de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom du directeur délégué de la direction déléguée Midi-Pyrénées Est de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application des articles L.5412-1 et R.5412-1 du code du travail, que les intéressés soient inscrits auprès de l'Agence locale pour l'emploi considérée ou aient recours à ses services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation permanente de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

- Monsieur Didier Costes, directeur de l'agence locale pour l'emploi d'Albi Carmaux
- Madame Nathalie Weber-Zywotkiewicz, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Castres Mazamet,
- Monsieur François Rogister, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Graulhet
- Madame Anne-Marie Ferrandez, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Gaillac
- Monsieur Jean-Claude Bou, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Rodez
- Monsieur Marc Lacaille, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Millau
- Monsieur Olivier Jalbert, directeur de l'agence locale pour l'emploi de l'Ouest Aveyron

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Midi-Pyrénées et du directeur délégué de la direction déléguée Midi-Pyrénées Est de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La décision M.Py n°2008-1 du directeur délégué de la direction déléguée Midi-Pyrénées Est de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 janvier 2008 est abrogée.

Article V - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Albi, le 28 mai 2008.

Daniel Gomis,
directeur délégué
de la direction déléguée Midi-Pyrénées Est

Décision n°2008-904 du 28 mai 2008

Classement des directions déléguées de Seine-Saint-Denis

Le directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu le code du travail et notamment ses articles L.5312-1 et suivants jusqu'à L.5312-14, R.5312-4, R.5312-5 et R.5312-6 et R.5312-32,

Vu le décret n°2003-1370 modifié du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu le décret n°2004-386 du 28 avril 2004 relatif au régime indemnitaire des agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2004-37 du 2 janvier 2004 portant classement des directions déléguées et régionales en deux groupes,

Vu la note du directeur général au directeur régional d'Ile-de-France en date du 28 mai 2008 relative au niveau de supervision des directions déléguées,

Décide :

Article unique

A compter du 1er janvier 2008, la direction déléguée de Seine-Saint-Denis Ouest est ajoutée à la liste des directions déléguées classées en groupe 1 annexée à la décision susvisée, et supprimée de la liste des directions déléguées classées en groupe 2.

Fait à Noisy-le-Grand, le 28 mai 2008.

Le directeur général,
Christian Charpy

Décision Lo n°2008-10 du 1er juin 2008

Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Lorraine

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5134-20 et suivants, L.5134-35 et suivants, L.5411-4, R.5312-4, R.5312-7 et R.5312-8, R.5312-27, R. 5312-33, R.5312-35, R.5312-36, R.5312-37, R.5312-39, R.5312-40 et R.5312-41, R.5312-66, R.5312-68, R. 5411-6 et suivants, R. 5412-7, R.5412-8,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2005-1062 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 15 juillet 2005 portant nomination de monsieur Jean-Philippe Turcotti en qualité de directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction régionale Lorraine,

Vu la décision n°2007-801 du 2 juillet 2007 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi, dans le cadre des relations avec les usagers du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- tenir la liste des demandeurs d'emploi, notamment prendre les décisions de refus d'inscription, procéder à la vérification de la validité des titres de séjour et de travail prévue à l'article L.5411-4 et recevoir les informations relatives aux changements de situation, absences et changements de domicile mentionnés à l'article R.5411-6 du même code,

- mettre à même les intéressés de, préalablement à radiation de la liste des demandeurs d'emploi, présenter les observations écrites prévues à l'article R. 5412-7 du même code,

- dans les conditions prévues par conventions avec les organismes participant au service public de l'emploi, établir, adapter et mettre en œuvre le projet personnalisé d'accès à l'emploi mentionné à l'article R. 5411-14 du même code,

- décider et mettre en œuvre les mesures individuelles destinées à favoriser l'insertion, le reclassement ou la promotion professionnelle des demandeurs d'emploi,

- pour le compte de l'Etat, signer les décisions et conventions mentionnées à l'article R. 5312-33 du même code.

Article II - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence locale pour l'emploi,

- signer et exécuter les conventions de partenariat de portée locale, à l'exception des conventions comportant des recettes ou des dépenses (y compris celles qui ne comporteraient qu'une annexe informatique), ainsi que des conventions ayant pour objet une participation financière ou une participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale de l'Agence nationale pour l'emploi,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi placés sous leur autorité,

- en matière financière et comptable, et, concernant les actes d'exécution des conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet une participation financière de l'Agence nationale pour l'emploi ou sa participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics et accords-cadres d'un montant strictement inférieur à 1 000 euros HT (mille euros hors taxes) par famille homogène et/ou par fournisseur et par année, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics et accords-cadres, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics et accords-cadres,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande aux fins d'exécution des marchés publics et accords-cadres nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords-cadres le prévoient expressément dans la limite des crédits qui leur sont délégués sur le compte considéré,

- en matière de recours, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article III - Sont bénéficiaires des délégations de signature mentionnée aux articles I à II de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées.

Au sein de la direction déléguée de Meurthe-et-Moselle Sud :

1. Madame Agnès Petitjean, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Lunéville
2. Madame Liliane Desgranges, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 1 Saint Thiébaud
3. Monsieur Alain Baris, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 2 Stanislas
4. Monsieur Roger Markiewicz, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Pont-à-Mousson
5. Madame Laurence Flament, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Toul
6. Madame Sigrid Bigorgne, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Vandœuvre-lès-Nancy
7. Madame Isabelle Weber, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 3 Gentilly

Au sein de la direction déléguée de Moselle Est :

1. Madame Chantal Decker, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Forbach
2. Madame Jacqueline Kopp, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Avold
3. Monsieur Fabrice Nourdin, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Sarrebourg
4. Monsieur Jürgen Becker, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Sarreguemines

Au sein de la direction déléguée de la Meuse :

1. Madame Lydie Durand, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Bar-le-Duc
2. Monsieur Lionel Panot, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Commercy
3. Monsieur François Corbin, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Verdun

Au sein de la direction déléguée de Metz-Trois Frontières :

1. Monsieur Armand Wagner, cadre opérationnel, directeur par intérim de l'agence locale pour l'emploi de Briey/Jarny
2. Madame Rosa Gambino, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Hayange
3. Marie Christine Harent, cadre opérationnel, directrice par intérim de l'agence locale pour l'emploi de Hagondange
4. Monsieur Claude Ruffini, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Longwy-Villerupt
5. Monsieur Jean Louis Apprederisse, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Metz Taison
6. Monsieur Michel Cella, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Metz Saint-Nicolas
7. Madame Valérie Fabing, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Metz Montigny-lès-Metz
8. Madame Stéphanie Stern, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Thionville

Au sein de la direction déléguée des Vosges :

1. Monsieur Yannick Fort, directeur de l'agence locale pour l'emploi d'Epinal Dutac
2. Madame Marie-Pierre Massul, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Epinal Voivre
3. Monsieur Pascal Grivel, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Gérardmer
4. Monsieur Emmanuel Grandemange, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Remiremont
5. Madame Catherine Morel, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Dié-des-Vosges

Article IV - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur ou de la directrice de l'agence locale pour l'emploi considérée, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée aux articles I et II de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

Au sein de la direction déléguée de Meurthe-et-Moselle Sud :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Lunéville :

1. Monsieur Denis Lefebvre, cadre opérationnel
2. Madame Catherine Dangien, cadre opérationnel
3. Monsieur Eric Girard, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 1 Saint Thiébaut :

1. Madame Chantal Couquiaud, cadre opérationnel
2. Madame Sylvie Forêt, cadre opérationnel
3. Madame Agnès Bertin, cadre opérationnel

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 2 Stanislas :

1. Monsieur Yvon Le Gall, cadre opérationnel
2. Madame Elisabeth Birck, cadre opérationnel
3. Monsieur Emmanuel Salvisberg, cadre opérationnel
4. Madame Marie-France Janin, cadre adjoint appui gestion

IV. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Pont-à-Mousson :

1. Madame Brigitte Perlot, cadre opérationnel
2. Madame Martine Bernard, conseillère
3. Madame Nathalie Kappenstein, conseillère

V. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Toul :

1. Madame Evelyne Voriot, cadre opérationnel
2. Madame Redimé Hadji, cadre opérationnel

VI. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Vandœuvre-lès-Nancy :

1. Monsieur Pierre Admant, cadre opérationnel
2. Madame Marie-Thérèse Bontemps, cadre opérationnel

3. Madame Valérie Neyen, cadre opérationnel
4. Madame Christine Fabing, cadre opérationnel
5. Madame Marie-Laure Guillemin, conseiller chargé de projet emploi

VII. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nancy 3 Gentilly :

1. Madame Martine Bontems, cadre opérationnel
2. Madame Eliane Legras, cadre opérationnel
3. Madame Sylvie Olivier, cadre opérationnel
4. Madame Isabelle Charlier, cadre opérationnel

Au sein de la direction déléguée de Moselle Est :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Forbach :

1. Madame Marie-Antoinette Gerolt, cadre opérationnel
2. Monsieur Joseph Cua, cadre opérationnel
3. Madame Sylvie Linder, cadre opérationnel
4. Monsieur Jérôme Demeraux, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Avold :

1. Monsieur Jean-Pierre Fortin, cadre opérationnel
2. Madame Nathalie Isel, cadre opérationnel
3. Monsieur Jean-Denis Dupont, cadre opérationnel

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sarrebourg :

1. Madame Valérie Gillot, cadre opérationnel
2. Monsieur Eric Strentz, cadre opérationnel
3. Madame Danièle Sodoyer, cadre opérationnel

IV. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sarreguemines :

1. Madame Isabelle Aupretre, cadre opérationnel
2. Monsieur André Lang, cadre opérationnel
3. Madame Jasmine Malick Jansen, cadre opérationnel.

Au sein de la direction déléguée de la Meuse :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Bar-le-Duc :

1. Monsieur Philippe Renard, cadre opérationnel
2. Madame Radia Rezzouk, cadre opérationnel
3. Madame Dominique Henon, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Commercy :

1. Madame Corinne Blaison, cadre opérationnel
2. Madame Françoise Rundstadler, conseiller référent

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Verdun :

1. Monsieur Guy Andrieux, cadre opérationnel
2. Madame Elisabeth Stinger, cadre opérationnel
3. Monsieur Massimo Trinoli, cadre opérationnel

Au sein de la direction déléguée de Metz-Trois Frontières :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Briey/Jarny :

1. Monsieur Jean-Michel Modrzyk, cadre opérationnel

2. Madame Ariane Aubert, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Hayange :

1. Monsieur Patrick Jacquemin, cadre opérationnel
2. Madame Céline Peugeot, cadre opérationnel

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Hagondange :

1. Madame Martine Grasel, cadre opérationnel
2. Madame Laurent Werdenberg, cadre opérationnel

IV. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Longwy-Villerupt :

1. Monsieur Fabien Maurizi, cadre opérationnel
2. Madame Nathalie Colasante, cadre opérationnel
3. Monsieur Eric Amschler, cadre opérationnel

V. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Metz 1 Taison :

1. Madame Yolande Fleurentin, cadre opérationnel
2. Madame Caroline Peviller, cadre opérationnel
3. Madame Catherine Zebo, cadre opérationnel
4. Madame Corinne Antoine, cadre opérationnel

VI. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Metz 2 Saint Nicolas :

1. Madame Myriam Denis, cadre opérationnel
2. Madame Jocelyne Wurth, cadre opérationnel
3. Madame Elisabeth Berger, cadre opérationnel
4. Madame Violette Heip, cadre opérationnel

VII. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Metz 3 Montigny-lès-Metz :

1. Monsieur Jean-Marc Solda, cadre opérationnel
2. Madame Nadine Clément, cadre opérationnel
3. Madame Martine Carl, cadre opérationnel
4. Madame Aline Schuler, cadre opérationnel

VIII. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Thionville :

1. Madame Patricia Wehr, cadre opérationnel
2. Madame Marielle Kaiser, cadre opérationnel
3. Madame Sandra Werdenberg, cadre opérationnel
4. Monsieur Jean-Claude Peiffer, cadre opérationnel

Au sein de la direction déléguée des Vosges :

I. Au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Epinal Dutac :

1. Madame Geneviève Lecomte, cadre opérationnel
2. Madame Marylène Simeon, cadre opérationnel

II. Au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Epinal Voivre :

1. Madame Isabelle Roth, cadre opérationnel
2. Madame Claire Schwartz, cadre opérationnel
3. Madame Isabelle Collet, cadre opérationnel

III. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Gérardmer :

1. Madame Michèle Ritrovato, conseillère emploi

2. Madame Nathalie Valsecchi, conseiller chargé de projet emploi

IV. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Neufchâteau :

1. Madame Myriam Milin, cadre opérationnel
2. Madame Laurence Maréchal, cadre opérationnel
3. Madame Carole Colin, technicien appui gestion

V. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Remiremont :

1. Monsieur Gérard Duval, cadre opérationnel
2. Madame Catherine Claudel, cadre opérationnel
3. Madame Hélène Ducornet, cadre opérationnel

VI. Au sein de l'agence locale pour l'emploi de Saint-Dié-des-Vosges :

1. Monsieur Frédéric Huant, cadre opérationnel
2. Madame Joëlle Maire, conseiller chargé de projet emploi
3. Madame Béatrice Vichard, cadre opérationnel

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Lorraine et du directeur délégué de la direction déléguée de l'Agence nationale pour l'emploi dont relève le directeur d'agence concerné.

Article VI - La décision Lo n°20008-007 du directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 7 mai 2008 est abrogée.

Article VII - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Laxou, le 1er juin 2008.

Jean-Philippe Turcotti,
directeur régional
de la direction régionale Lorraine

Décision Lo n°2008-11 du 1er juin 2008

Délégation de signature au sein des directions déléguées de la direction régionale Lorraine

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5134-20 et suivants, L.5134-35 et suivants, R.5312-4, R.5312-7 et R.5312-8, R.5312-27, R.5312-35, R.5312-36, R.5312-37, R.5312-39, R.5312-40 et R.5312-41, R.5312-66, R.5312-68, R.5412-8,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2005-1062 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 15 juillet 2005 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs délégués au sein de la direction régionale de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-815 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2005 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles II et III de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction déléguée, ainsi que les ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule des agents de la direction déléguée et des Agences locales pour l'emploi placées sous leur autorité, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule des directeurs délégués et des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors du territoire relevant de la direction régionale, hors de France ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- signer et exécuter les conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet une participation financière d'un partenaire et/ou de l'Agence nationale pour l'emploi (y compris celles qui ne comporteraient qu'une annexe informatique) ou sa participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale,

- viser les actes d'exécution (service fait) des conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet la participation financière de l'Agence nationale pour l'emploi à un groupement d'intérêt économique, ou à groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVB, personnels d'entretien et autres personnels de la direction déléguée placés sous leur autorité,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics et accords-cadres d'un montant strictement inférieur à 4 000 Euros HT par famille homogène, par fournisseur et par année, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics et accords-cadres, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics et accords-cadres,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande aux fins d'exécution des marchés publics et accords-cadres nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords-cadres le prévoient expressément et dans la limite des crédits qui leur sont délégués sur le compte d'exécution considéré,

- en matière de recours et à compter du 1er janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant la direction déléguée, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées :

- Monsieur Michel Swieton, directeur délégué de la direction déléguée de Meurthe-et-Moselle Sud
- Monsieur Claude Baro, directeur délégué de la direction déléguée de Moselle Est
- Monsieur Christian Sodoyer, directeur délégué de la direction déléguée de la Meuse
- Madame Marie-Hélène Voirin, directrice déléguée de la direction déléguée Metz 3 frontières
- Monsieur Christophe Baudet, Directeur délégué de la direction déléguée des Vosges.

Article III - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur délégué de la direction déléguée considérée de l'Agence nationale pour l'emploi, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

Pour la direction déléguée de Meurthe-et-Moselle Sud :

- Monsieur Florent Fiorini, chargé de mission au sein de la direction déléguée de Meurthe-et-Moselle Sud
- Monsieur Christian Agostini, chargé de mission au sein de la direction déléguée de Meurthe-et-Moselle Sud

Pour la délégation déléguée de Moselle Est :

- Monsieur Antoine Peiffer, conseiller - chargé de projet emploi au sein de la direction déléguée de Moselle Est
- Monsieur Marc Romang, chargé de mission au sein de la direction déléguée de Moselle Est

Pour la direction déléguée de la Meuse :

- Monsieur Yann-Eric Heintz, chargé de mission au sein de la direction déléguée de la Meuse

Pour la direction déléguée de Metz 3 Frontières :

- Monsieur Michel Lindingre, chargé de mission au sein de la direction déléguée de Metz 3 Frontières
- Monsieur Patrick Joly, chargé de mission au sein de la direction déléguée de Metz 3 Frontières
- Monsieur Gilbert Jantzen, chargé de mission au sein de la direction déléguée de Metz 3 Frontières

Pour la direction déléguée des Vosges :

- Monsieur Slobodan Nidzovic, conseiller – chargé de projet emploi au sein de la direction déléguée des Vosges
- Monsieur Denis Parmentier, chargé de mission au sein de la direction déléguée des Vosges

Article IV - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Lorraine et du directeur délégué de la direction déléguée de l'Agence nationale pour l'emploi dont relève le directeur d'agence concerné.

Article V - La décision Lo n°2008-08 du directeur régional de la direction régionale Lorraine de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 7 mai 2008 est abrogée.

Article VI - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Laxou, le 1er juin 2008.

Jean-Philippe Turcotti,
directeur régional
de la direction régionale Lorraine

Avis Bo du 3 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Bourgogne

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2008-109 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 14 janvier 2008 portant délégation de pouvoir et de signature à l'adjointe au directeur régional de la direction régionale Bourgogne de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°233B du 4 décembre 2007 (annonce n°204) et JOUE n°S234 du 5 décembre 2007 (annonce n°285257) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Bourgogne, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics,

Avise les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Bourgogne, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (Cible), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE), "Stratégie de recherche d'emploi" (STR) et "Evaluation par simulation préalable au recrutement / VOCA" (ESPR/VOCA).

La consultation ainsi lancée comprenait 37 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande conclus avec un unique titulaire et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE, STR et ESPR/VOCA.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale Bourgogne de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°1 - Cible – bassin Ouest de Saône-et-Loire
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°2 - Cible – bassin Est de Saône-et-Loire
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°3 - Cible – bassin de Montbard/Châtillon
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 10 mai 2008

Lot n°4 - Cible – bassin de Beaune
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 9 mai 2008

Lot n°5 - Cible – bassin de Dijon
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 9 mai 2008

Lot n°6 - Cible département de la Nièvre
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°7 - Cible département de l'Yonne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 13 mai 2008

Lot n°8 - BCA – département de Saône-et-Loire
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°9 - BCA – département de la Côte d'Or
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°10 - BCA – département de la Nièvre
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°11 - BCA – département de l'Yonne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 13 mai 2008

Lot n°12 - ECCP- domaine D - commerce vente et grande distribution –domaine C - banque assurance et immobilier- région Bourgogne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 9 mai 2008

Lot n°13 - ECCP – domaine F- construction et BTP- région Bourgogne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°14 - ECCP – domaine M - support à l'entreprise – domaine E - communication, média, multimédia – région Bourgogne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°15 - ECCP – domaine K - services à la personne et à la collectivité – domaine J - santé, région Bourgogne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°16 - ECCP – domaine H - Industrie – domaine I - installation et maintenance - région Bourgogne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 9 mai 2008

Lot n°17 - ECCP – domaine N - transport et logistique – région Bourgogne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°18 - ECCP –domaine G - Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation – région Bourgogne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 9 mai 2008

Lot n°19 - EPCE –département de la Saône-et-Loire
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°20 - EPCE- département de la Côte d'Or
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°21 - EPCE – département de la Nièvre
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°22 - EPCE – département de l'Yonne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 14 mai 2008

Lot n°23 - ATE – bassin Ouest de la Saône-et-Loire
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°24 - ATE – bassin Est de la Saône-et-Loire
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°25 - ATE – bassin de Dijon
Date de signature : 13 mai 2008
Date de notification : 6 mai 2008

Lot n°26 - ATE – bassin de Beaune
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 13 mai 2008

Lot n°27 - ATE – bassin de Montbard- Châtillon
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 13 mai 2008

Lot n°28 - ATE – département de la Nièvre
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°29 - ATE – département de l'Yonne
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 13 mai 2008

Lot n°30 - STR – bassin Ouest de la Saône-et-Loire
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification :

Lot n°31 - STR – bassin Est de la Saône-et-Loire
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification :

Lot n°32 - STR – bassin de Dijon
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 13 mai 2008

Lot n°33 - STR – bassin de Beaune
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°34 - STR – Montbard - Châtillon
Date de signature : 6 mai 2008
Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°35 - STR – département de la Nièvre
Date de signature : 6 mai 2008

Date de notification : 7 mai 2008

Lot n°36 - STR – département de l'Yonne

Date de signature : 6 mai 2008

Date de notification : 13 mai 2008

Lot n°37 - ESPR/VOCA - direction régionale Bourgogne de l'ANPE

Date de signature : 6 mai 2008

Date de notification : 7 mai 2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30, à l'adresse suivante : direction régionale Bourgogne de l'Agence nationale pour l'emploi – 11 B bd Rembrandt BP 37869 21078 Dijon Cedex. Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 03.80.73.98.74. soit par voie électronique à l'adresse suivante : bourgogne.operations@anpe.fr, dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Dijon, le 3 juin 2008.

Brigitte Pujol,
adjointe au directeur régional
de la direction régionale Bourgogne

Avis C.Ar du 4 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Champagne-Ardenne

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2007-1020 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 24 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au Directeur régional de la direction régionale Champagne-Ardenne de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°237B du 8 décembre 2007 (annonce n°180) et JOUE n°S238 du 11 décembre 2007 (annonce n°289888) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Champagne-Ardenne, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics,

Aviser les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Champagne-Ardenne, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (CIBLE), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE), "Stratégie de recherche d'emploi" (STR) et "Evaluation par simulation préalable au recrutement / VOCA" (ESPR/VOCA).

La consultation ainsi lancée comprenait 56 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande conclus avec un ou plusieurs titulaires et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE, STR et ESPR/VOCA.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale Champagne-Ardenne de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés par le directeur régional de la direction régionale Champagne-Ardenne de l'Agence nationale pour l'emploi et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°01 - CIBLE –Département des Ardennes

Date de signature : 07/05/2008

Date de notification : 13/05/2008 et 14/05/2008

Lot n°02 - CIBLE – Département de l'Aube

Date de signature : 07/05/2008

Date de notification : 13/05/2008 et 14/05/2008

Lot n°03 - CIBLE – Département de la Marne

Date de signature : 07/05/2008

Date de notification : 14/05/2008 et 16/05/2008

Lot n°04 - CIBLE – Département de la Haute-Marne

Date de signature : 07/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°05 - BCA –Département des Ardennes

Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°06 - BCA – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°07 - BCA – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°08 - BCA- Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°09 - ECCP - Domaine A – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°10 - ECCP - Domaine A – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°11 - ECCP - Domaine A – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°12 - ECCP - Domaine A – Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°13 - ECCP – Domaine B – Région Champagne-Ardenne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°14 - ECCP – Domaine C – Région Champagne-Ardenne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°15 - ECCP – Domaine D – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°16 - ECCP – Domaine D – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 15/05/2008

Lot n°17 - ECCP – Domaine D – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°18 - ECCP – Domaine D – Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 15/05/2008

Lot n°19 - ECCP – Domaine E – Région Champagne-Ardenne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°20 - ECCP – Domaine F – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°21 - ECCP – Domaine F – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 17/05/2008

Lot n°22 - ECCP – Domaine F – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 20/05/2008

Lot n°23 - ECCP – Domaine F – Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 17/05/2008

Lot n°24 - ECCP – Domaine G – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°25 - ECCP – Domaine G – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°26 - ECCP – Domaine G – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°27 - ECCP – Domaine G – Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°28 - ECCP – Domaine H – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°29 - ECCP – Domaine H – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°30 - ECCP – Domaine H – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 17/05/2008

Lot n°31 - ECCP – Domaine H – Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 17/05/2008

Lot n°32 - ECCP – Domaine I – Région Champagne-Ardenne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 17/05/2008

Lot n°33 - ECCP – Domaine J – Région Champagne-Ardenne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°34 - ECCP – Domaine K – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°35 - ECCP – Domaine K – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°36 - ECCP – Domaine K – Département de la Marne

Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 20/05/2008

Lot n°37 - ECCP – Domaine K – Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°39 - ECCP – Domaine M – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 17/05/2008

Lot n°40 - ECCP – Domaine M – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°41 - ECCP – Domaine M – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 17/05/2008

Lot n°42 - ECCP – Domaine M – Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 17/05/2008

Lot n°43 - ECCP – Domaine N – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°44 - ECCP – Domaine N – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°45 - ECCP – Domaine N – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°46 - ECCP – Domaine N – Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 17/05/2008

Lot n°47 - EPCE – Région Champagne-Ardenne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°48 - ATE – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008 et 15/05/2008

Lot n°49 - ATE – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°50 - ATE – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°51 - ATE – Département de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°52 - STR – Département des Ardennes
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°53 - STR – Département de l'Aube
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°54 - STR – Département de la Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°55 - STR – Direction déléguée de la Haute-Marne
Date de signature : 07/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30, à l'adresse suivante : direction régionale Champagne-Ardenne de l'Agence nationale pour l'emploi – 36 rue Alain Colas, Bétheny - 51097 Reims Cedex. Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 03.26.87.15.00 soit par voie électronique à l'adresse suivante : aps.champagne@anpe.fr, dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Bétheny, le 4 juin 2008.

Jean-Marc Vermorel,
directeur régional
de la direction régionale Champagne-Ardenne

Avis B.No du 4 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Basse-Normandie

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2007-804 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 et modifiée par décision n°2008-61 en date du 7 janvier 2008 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional Basse-Normandie de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°236B du 7 décembre 2007 (annonce n°127) et JOUE n°S237 du 8 décembre 2007 (annonce n°288509) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Basse-Normandie, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics,

Aviser les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Basse-Normandie, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (CIBLE), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE) et "Stratégie de recherche d'emploi" (STR).

La consultation ainsi lancée comprenait 23 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande conclus avec un unique titulaire et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE et STR.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale Basse-Normandie de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés par le directeur régional de la direction régionale Basse-Normandie de l'Agence nationale pour l'emploi et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°1 - CIBLE – Bassin d'emploi de l'agglomération de Caen
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°2 - CIBLE - Bassins d'emploi Bocage, Pré-Bocage et Bessin
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°3 - CIBLE - Bassin d'emploi du Pays d'Auge
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°4 - CIBLE - Bassin d'emploi du Nord-Cotentin
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°5 - CIBLE - Bassins d'emploi du Centre Manche
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°6 - CIBLE - Bassins d'emploi du Sud Manche
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°7 - CIBLE - Bassins d'emploi : Alençon, L'Aigle, Mortagne
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°8 - CIBLE - Bassins d'emploi de Flers, Argentan
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°9 - BCA - Calvados
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°10 - BCA - Manche
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°11 – BCA - Orne
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°12 - EPCE - Calvados
Date de signature : 13 mai 2008
Date de notification : 22 mai 2008

Lot n°13 - EPCE – Manche
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 19 mai 2008

Lot n°14 - EPCE - Orne
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 19 mai 2008

Lot n°16 - ATE - Manche
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°17 - ATE - Orne
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°18 - STR - Calvados
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°19 - STR - Manche
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°20 – STR - Orne
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 20 mai 2008

Lot n°21 - ECCP - Calvados
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 22 mai 2008

Lot n°22 - ECCP - Manche
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 22 mai 2008

Lot n°23 - ECCP - Orne
Date de signature : 16 mai 2008
Date de notification : 22 mai 2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30, à l'adresse suivante : direction régionale Basse-Normandie de l'Agence nationale pour l'emploi – 10 rue de la Cotonnière – BP 95057 – 14061 Caen Cedex 4. Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 02.31.93.28.00. soit par voie électronique à l'adresse suivante : bn.prestations2008@anpe.fr dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Caen, le 4 juin 2008.

Jean-François Ruth,
directeur régional
de la direction régionale Basse-Normandie

Avis Pi du 4 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Picardie

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2008-70 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 janvier 2008 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Picardie de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°232B du 1 décembre 2007 (annonce n°256) et au JOUE annonce n°S233 du 4 décembre 2007 (annonce n°284055) et les avis rectificatifs publiés au BOAMP n°235 du 6 décembre 2007 (annonce n°225) et au JOUE n°S235 du 6 décembre 2007 (annonce n°285638) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Picardie, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics,

Avise les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Picardie, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (CIBLE), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE) et "Stratégie de recherche d'emploi" (STR).

La consultation ainsi lancée comprenait 61 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande conclus avec un unique titulaire et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE et STR.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale Picardie de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés par le directeur régional de la direction régionale Picardie de l'Agence nationale pour l'emploi et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°01 - Cible emploi – Secteur géographique de rattachement des agences locales de St-Quentin et d'Hirson et point relais de Guise
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°02 - Cible emploi - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Laon et de Chauny
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°03 - Cible emploi - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Soissons et de Château Thierry
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°04 - Cible emploi - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Beauvais et de Méru

Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°05 - Cible emploi - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Creil, de Montataire et de Crépy en Valois
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°06 - Cible emploi – Secteur géographique de rattachement des agences locales de Compiègne, de Clermont et de Noyon
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°07 - Cible emploi - Secteur géographique de rattachement des agences locales d'Abbeville et de Friville Escarbotin
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°08 - Cible emploi - Secteur géographique de rattachement des agences locales d'Amiens et de Doullens
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°09 - Cible emploi – Secteur géographique de rattachement des agences locales de Ham, de Montdidier, de Péronne et point relais d'Albert
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°10 - BCA – Secteur géographique de rattachement des agences locales de St-Quentin et d'Hirson et point relais de Guise
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°11 – BCA – Secteur géographique de rattachement des agences locales de Laon et de Chauny
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°12 – BCA – Secteur géographique de rattachement des agences locales de Soissons et de Château Thierry
Date de signature : 14/05/2008
Date de notification : 16/05/2008

Lot n°13 - BCA – Secteur géographique de rattachement des agences locales de Beauvais et de Méru
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°14 - BCA - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Creil, de Montataire et de Crépy-en-Valois
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°15 - BCA – Secteur géographique de rattachement des agences locales de Compiègne, de Clermont et de Noyon
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°16 - BCA – Secteur géographique de rattachement des agences locales d'Abbeville, de Friville Escarbotin, de Ham, de Montdidier, de Péronne et point relais d'Albert
Date de signature : 30/04/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°17 - BCA - Secteur géographique de rattachement des agences locales d'Amiens et de Doullens

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°18 - ECCP – Domaine A : agriculture, espaces naturels et espaces verts département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°19 - ECCP – Domaine D : commerce, vente et grande distribution département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°20 - ECCP – Domaine F : construction, bâtiment et travaux publics département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°21 - ECCP – Domaine G : hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°22 - ECCP – Domaine H : industrie département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°23 - ECCP – Domaine I : Installation et maintenance département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°24 - ECCP - Domaine K : services à la personne département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°25 - ECCP - Domaine M : support à l'entreprise département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°26 - ECCP - Domaine N : transport logistique département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°27 - ECCP – Domaine A : agriculture, espaces naturels et espaces verts département de l'Oise

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°28 - ECCP - Domaine C : banque, assurance et immobilier département de l'Oise

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 12/05/2008

Lot n°29 - ECCP – Domaine D : commerce, vente et grande distribution département de l'Oise

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°30 - ECCP – Domaine F : construction, bâtiment et travaux publics département de l'Oise

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°31 - ECCP – Domaine G : hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation département de l'Oise

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°32 - ECCP–Domaine H: industrie département de l'Oise

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°33 - ECCP – Domaine I : installation et maintenance département de l'Oise

Date de Signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°34 - ECCP - Domaine K : services à la personne et à la collectivité département de l'Oise

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°35 - ECCP - Domaine M : support à l'entreprise département de l'Oise

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°36 - ECCP - Domaine N : transport et logistique département de l'Oise

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°37 - ECCP – Domaine D : commerce, vente et grande distribution département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°38 - ECCP – Domaine F : construction, bâtiment et travaux publics département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°39 - ECCP – Domaine G : hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°40 - ECCP – Domaine H : industrie département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°41 - ECCP- Domaine K : services à la personne et à la collectivité département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°42 - ECCP - Domaine M : support à l'entreprise département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°43 - ECCP- Domaine N : transport et logistique département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°44 - EPCE – Département de l'Aisne

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°45 - EPCE - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Beauvais, de Méru et de Clermont

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°46 - EPCE - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Creil, de Montataire, de Compiègne, de Crépy-en-Valois et de Noyon

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°47 - EPCE - Département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°49 - ATE - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Laon et de Chauny

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°50 - ATE - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Soissons et de Château-Thierry

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°51 - ATE - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Beauvais et de Méru

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°52 - ATE - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Creil de Montataire et de Crépy-en-Valois

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°53 - ATE - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Compiègne, de Clermont et de Noyon

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°54 - ATE – département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°55 - STR – Secteur géographique de rattachement des agences locales de St-Quentin et d'Hirson

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°56 - STR - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Laon et de Chauny

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°57 - STR - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Soissons et de Château Thierry

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°58 - STR - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Beauvais et de Méru

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°59 - STR - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Creil de Montataire et de Crépy-en-Valois

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°60 - STR - Secteur géographique de rattachement des agences locales de Compiègne, de Clermont et de Noyon

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°61 - STR – Département de la Somme

Date de signature : 30/04/2008

Date de notification : 07/05/2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00, à l'adresse suivante : direction régionale Picardie de l'Agence nationale pour l'emploi – 64 bis rue du Vivier – 80000 Amiens. Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 03 22 22 55 47 soit par voie électronique à l'adresse suivante : picardie.etudes@anpe.fr, dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Amiens, le 4 juin 2008.

Jean Michel Camus,
directeur régional
de la direction régionale Picardie

Avis Au du 6 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Auvergne

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2007-803 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Auvergne de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°235B du 6 décembre 2007 (annonce n°188) et JOUE n°S237 du 8 décembre 2007 (annonce n°288457) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Auvergne, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics,

Avise les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Auvergne, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (CIBLE), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE), "Stratégie de recherche d'emploi" (STR) et "Evaluation par simulation préalable au recrutement / VOCA (ESPR/VOCA).

La consultation ainsi lancée comprenait 30 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande conclus avec un unique titulaire et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE, STR et ESPR/VOCA.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale Auvergne de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés par le directeur régional de la direction régionale Auvergne de l'Agence nationale pour l'emploi et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°1- Cible emploi – département de l'Allier

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°2 – Cible emploi – département du Puy-de-Dôme

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°3 - Cible emploi – bassins d'Aurillac et Mauriac

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°4 - Cible emploi – bassins de Saint-Flour et Brioude

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°5 - Cible emploi – bassins du Puy-en-Velay et Monistrol-Yssingaux

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°6 - BCA – département de l'Allier

Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°7 - BCA – département du Puy-de-Dôme
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°8 - BCA – département de la Haute-Loire et du Cantal
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°9 - ECCP agriculture et pêche – région Auvergne
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°10 - ECCP commerce vente distribution – région Auvergne
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°11 - ECCP construction BTP – région Auvergne
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°12 - ECCP hôtellerie restauration – région Auvergne
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°13 - ECCP industrie – région Auvergne
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°14 - ECCP installation et maintenance – région Auvergne
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°16 - ECCP services à la personne et à la collectivité – région Auvergne
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°17 - ECCP supports à l'entreprise – région Auvergne
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 15/05/2008

Lot n°18 - ECCP transport et logistique – région Auvergne
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°19 – EPCE - département de l'Allier
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 15/05/2008

Lot n°20 – EPCE - département du Puy-de-Dôme
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°21 – EPCE - département du Cantal
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°22 – EPCE - département de la Haute-Loire
Date de signature : 13/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°23 – ATE - département de l'Allier
Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°24 – ATE - département du Puy-de-Dôme

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°25 – ATE - département du Cantal

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°26 – ATE - département de Haute-Loire

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°27 - STR - département de l'Allier

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°28 - STR - département du Puy-de-Dôme

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 15/05/2008

Lot n°29 - STR - département du Cantal et de Haute-Loire

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°30 - ESPR/VOCA – région Auvergne

Date de signature : 13/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 09H30 à 11H30, à l'adresse suivante : direction régionale Auvergne de l'Agence nationale pour l'emploi – Allée Alan Turing – 63005 Clermont-Ferrand. Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 04 73 34 63 49 soit par voie électronique à l'adresse suivante : dra.auvergne@anpe.fr, dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juin 2008.

Pierre Louis Munoz,
directeur régional
de la direction régionale Auvergne

Avis H.No du 6 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Haute-Normandie

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2007-811 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale de Haute-Normandie de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°234 B du 5 décembre 2007 (annonce n°299) et JOUE n°S236 du 7 décembre 2007 (annonce n°287322) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Haute-Normandie, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics,

Aviser les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Haute-Normandie, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (CIBLE), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE), "Stratégie de recherche d'emploi" (STR) et "Evaluation par simulation préalable au recrutement / VOCA" (ESPR/VOCA).

La consultation ainsi lancée comprenait 65 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande avec un ou plusieurs titulaires et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE, STR et ESPR/VOCA.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale de Haute-Normandie de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés par le directeur régional de la direction régionale de Haute-Normandie de l'Agence nationale pour l'emploi et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°01 CIBLE – zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Dieppe Duquesne et Dieppe Belvédère
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°02 CIBLE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi du Tréport et de Forges lés Eaux
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°03 CIBLE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Yvetot et de Barentin
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°04 CIBLE – direction déléguée de Rouen
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification 07/05/2008 – 07/05/2008 – 13/05/2008

Lot n°05 CIBLE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi du Havre Centre, du Havre Vauban, du Havre Ville Haute et d'Harfleur
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 09/05/2008 – 11/05/2008

Lot n°06 CIBLE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Lillebonne et Fécamp
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 13/05/2008

Lot n°07 CIBLE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Evreux Buzot et d'Evreux Jean Moulin
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°08 CIBLE - zone de compétence territoriale du point relais de Verneuil-sur-Avre
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°09 CIBLE - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Louviers
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°10 CIBLE - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Vernon
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°11 CIBLE - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Bernay
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 20/05/2008

Lot n°12 CIBLE - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Pont-Audemer
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°13 BCA - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Dieppe Duquesne, Dieppe Belvédère, Le Tréport et Forges-les-Eaux
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°14 BCA - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Yvetot et Barentin
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°15 BCA – Direction déléguée de Rouen
Date de signature : 16/05/2008 – 16/05/2008 – 16/05/2008
Date de notification : 20/05/2008 – 20/05/2008 – 21/05/2008

Lot n°16 BCA - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi du Havre Centre, du Havre Vauban, du Havre Ville Haute et d'Harfleur
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 07/05/2008 – 08/05/2008

Lot n°17 BCA - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Lillebonne et Fécamp
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 07/05/2008

Lot n°18 BCA - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Evreux Buzot et d'Evreux Jean Moulin et du Point Relais de Verneuil-sur-Avre

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°19 BCA - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Louviers et Vernon

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°20 BCA - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Bernay et de Pont-Audemer

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°21 STR - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Dieppe Duquesne, Dieppe Belvédère, Le Tréport et Forges-les-Eaux

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 08/05/2008

Lot n°22 STR - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Yvetot et Barentin

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°23 STR – direction déléguée de Rouen

Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 13/05/2008

Lot n°24 STR - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi du Havre Centre, du Havre Vauban, du Havre Ville Haute et d'Harfleur

Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 07/05/2008

Lot n°25 STR - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Lillebonne

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°26 STR - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Fécamp

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°27 STR - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Evreux Buzot et d'Evreux Jean Moulin et du point relais de Verneuil-sur-Avre

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°28 STR - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Louviers et Vernon

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°29 STR - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Bernay et de Pont-Audemer

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°30 ATE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Dieppe Duquesne, Dieppe Belvédère, Le Tréport et Forges-les-Eaux

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°31 ATE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Yvetot et Barentin

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°32 ATE – direction déléguée de Rouen
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 12/05/2008 – 13/05/2008

Lot n°33 ATE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi du Havre Centre, du Havre Vauban, du Havre Ville Haute et d'Harfleur
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 07/05/2008 – 07/05/2008

Lot n°34 ATE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Lillebonne et Fécamp
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 14/05/2008

Lot n°35 ATE- zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Evreux Buzot et d'Evreux Jean Moulin
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°36 ATE - zone de compétence territoriale du point relais de Verneuil-sur-Avre
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°37 ATE - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Louviers
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°38 ATE - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Vernon
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°39 ATE - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Bernay
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°40 ATE - zone de compétence territoriale de l'agence locale pour l'emploi de Pont-Audemer
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°41 EPCE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Dieppe Duquesne, Dieppe Belvédère, Le Tréport et Forges-les-Eaux
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°42 EPCE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Yvetot et Barentin Lot n°43 EPCE – direction déléguée de Rouen
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°43 EPCE – direction déléguée du Havre
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 13/05/2008

Lot n°44 EPCE – direction déléguée du Havre
Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°45 EPCE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi d'Evreux Buzot et d'Evreux Jean Moulin et du point relais de Verneuil-sur-Avre

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°46 EPCE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Louviers et Vernon

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°47 EPCE - zone de compétence territoriale des agences locales pour l'emploi de Bernay et de Pont-Audemer

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°48 ESPR/VOCA - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°50 ECCP - domaine : banque, assurance et immobilier - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°51 ECCP - domaine : commerce, vente et grande distribution - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008 – 12/05/2008
Date de notification : 06/05/2008 – 09/05/2008 – 12/05/2008

Lot n°53 ECCP - domaine : construction, BTP - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 – 09/05/2008

Lot n°54 ECCP - sous domaine : construction, BTP / engin de chantier - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°55 ECCP - domaine : hôtellerie restauration, tourisme, loisirs et animation - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 12/05/2008

Lot n°56 ECCP - sous domaine : production culinaire - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 12/05/2008

Lot n°57 ECCP - domaine : industrie - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 09/05/2008 – 12/05/2008

Lot n°58 ECCP - sous domaine : industrie / mécanique, travail des métaux et outillage - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 09/05/2008 – 12/05/2008

Lot n°59 ECCP - domaine : installation et maintenance - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008
Date de notification : 12/05/2008

Lot n°63 ECCP - domaine : support à l'entreprise - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE

Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 02/05/2008 - 12/05/2008

Lot n°64 ECCP - domaine : transport et logistique - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 07/05/2008 - 09/05/2008 – 09/05/2008

Lot n°65 ECCP - sous domaine : transport et logistique / transport terrestre - direction régionale Haute-Normandie l'ANPE
Date de signature : 02/05/2008 – 02/05/2008 – 02/05/2008
Date de notification : 09/05/2008 – 13/05/2008 – 14/05/2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30, à l'adresse suivante : direction régionale de Haute-Normandie de l'Agence nationale pour l'emploi – 27, rue du 74^{ème} Régiment d'Infanterie. BP 1025 76172 Rouen Cedex. Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 02 35 72 05 25, soit par voie électronique à l'adresse suivante : hn.prestations@anpe.fr, dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Rouen, le 6 juin 2008.

François Cocquebert,
directeur régional
de la direction régionale Haute-Normandie

Avis Gu du 9 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Guyane

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2007-824 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Guyane de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°245B du 20 décembre 2007 (annonce n°382) et JOUE n°S245 du 20 décembre 2007 (annonce n°298632) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Guyane, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics,

Avisé les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Guyane, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (CIBLE), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE), "Stratégie de recherche d'emploi" (STR) et "Evaluation par simulation préalable au recrutement / VOCA" (ESPR/VOCA).

La consultation ainsi lancée comprenait 34 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande conclus avec un ou plusieurs titulaires et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE, STR et ESPR/VOCA.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale Guyane de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés par le directeur régional de la direction régionale Guyane de l'Agence nationale pour l'emploi et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°1 – Cible emploi – Ile de Cayenne
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°2 - Cible emploi - Kourou
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°3- Cible emploi – Saint-Laurent-du-Maroni
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°4 – BCA – Ile de Cayenne
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°5 – BCA - Kourou

Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°6 – BCA – Saint-Laurent-du-Maroni
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°9 – ECCP – domaine commerce vente distribution – sous domaines grande distribution, vente alimentaire et vente non alimentaire - direction régionale Guyane de l'ANPE
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 26/05/2008

Lot n°10 – ECCP – domaine agriculture pêche, espaces naturels et espaces verts - sous domaines espaces naturels et espaces verts – direction régionale Guyane de l'ANPE
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 26/05/2008

Lot n°11 – ECCP – domaine services à la personne et collectivité - sous domaine sécurité privée – direction régionale Guyane de l'ANPE
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 26/05/2008

Lot n°12 – ECCP – domaine Installation maintenance – sous domaine véhicules engins – Ile de Cayenne
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 26/05/2008

Lot n°13 – ECCP – domaine installation maintenance – sous domaine équipements informatiques et domestiques – Ile de Cayenne
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 26/05/2008

Lot n°14 – ECCP – domaine support à l'entreprise – sous domaine secrétariat et assistance – Ile de Cayenne
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°15 – ECCP – domaine support à l'entreprise – sous domaine comptabilité et gestion – Ile de Cayenne
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 22/05/2008

Lot n°17 – ECCP – domaine support à l'entreprise- sous domaine secrétariat et assistance – commune de Saint-Laurent-du-Maroni
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°18 – ECCP – domaine Installation maintenance – sous domaine véhicules et engins – commune de Saint-Laurent-du-Maroni
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 26/05/2008

Lot n°19 – ECCP – domaine hôtellerie restauration tourisme - sous domaines production culinaire et service – commune de Saint-Laurent-du-Maroni
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 26/05/2008

Lot n°20 – ECCP – domaine hôtellerie restauration tourisme - sous domaines production culinaire, service – commune de Kourou
Date de signature : 20/05/2008
Date de notification : 26/05/2008

Lot n°21 – ECCP – domaine support à l'entreprise - sous domaine comptabilité gestion - commune de Kourou

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008

Lot n°22 – ECCP – domaine support à l'entreprise - sous domaine secrétariat assistance - commune de Kourou

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008

Lot n°25 – EPCE – Ile de Cayenne

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008

Lot n°26 – EPCE - Kourou

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008

Lot n°27 – EPCE – Saint-Laurent-du-Maroni

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008 et 02/06/2008

Lot n°28 – ATE – Ile de Cayenne

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°29 - ATE – Saint-Laurent-du-Maroni

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008, 26/05/2008 et 02/06/2008

Lot n°30 – ATE- ALE de Kourou

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°31 – STR – Ile de Cayenne

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°32 – STR- Kourou

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°33 – STR – Saint-Laurent-du-Maroni

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 22/05/2008 et 26/05/2008

Lot n°34 – ESPR/VOCA – direction régionale Guyane de l'ANPE

Date de signature : 20/05/2008

Date de notification : 26/05/2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30, à l'adresse suivante : direction régionale Guyane de l'Agence nationale pour l'emploi – 48, avenue Pasteur – 97300 Cayenne - . Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 05.94.28.49.39. soit par voie électronique à

l'adresse suivante : dda.guyane@anpe.fr, dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Cayenne, le 9 juin 2008.

René Dehee,
directeur régional
de la direction régionale Guyane

Avis Ce du 9 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Centre

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2007-1022 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 24 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature à la directrice régionale de la direction régionale Centre de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°233B du 4 décembre 2007 (annonce n°240) et JOUE n°S234 du 5 décembre 2007 (annonce n°285275) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Centre, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics, modifiés par les avis rectificatifs publiés aux BOAMP n°7B du 10 janvier 2007 (annonce n°149) et JOUE n°S11 du 17 janvier 2007 (annonce n°011585).

Avise les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Centre, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (CIBLE), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE) et "Stratégie de recherche d'emploi" (STR).

La consultation ainsi lancée comprenait 40 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande conclus avec un unique titulaire et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE et STR.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale Centre de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés par la directrice régionale de la direction régionale Centre de l'Agence nationale pour l'emploi et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°1 - CIBLE – département du Cher
Date de signature : 05/05/2008
Date de notification : 06/05/2008

Lot n°2 - CIBLE – département de l'Eure-et-Loir
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°3 – CIBLE – département de l'Indre
Date de signature : 05/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°4 – CIBLE – département de l'Indre-et-Loire
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°5 - CIBLE – département du Loir-et-Cher
Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°6 – CIBLE – département du Loiret

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°7 – BCA - département du Cher

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°8 - BCA – département de l'Eure-et-Loir

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°9 - BCA – département de l'Indre

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°10 - BCA – département de l'Indre-et-Loire

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 10/05/2008

Lot n°11 - BCA – département du Loir-et-Cher

Date de signature : 09/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°12 - BCA – département du Loiret

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°13 - ECCP – département de l'Indre-et-Loire – A : espaces naturels et espaces verts

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°14 - ECCP – département du Loiret – C : banque assurance et immobilier – banque/assurances

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°15 - ECCP – direction régionale Centre de l'ANPE – D : commerce, vente et grande distribution

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°16 - ECCP – direction régionale Centre de l'ANPE – F : construction, bâtiment et travaux publics

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°17 - ECCP – direction régionale Centre de l'ANPE – G : hôtellerie/restauration

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°18 - ECCP – direction régionale Centre de l'ANPE – H : industrie – production industrielle

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°19 - ECCP – département du Loiret – I : installation et maintenance - véhicules, engins

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°20 - ECCP – direction régionale Centre de l'ANPE – K : service à la personne et à la collectivité - aide à la vie quotidienne/nettoyage et propreté industriels/sécurité privée

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°21 - ECCP – direction régionale Centre de l'ANPE – M : support à l'entreprise - secrétariat et assistance/ comptabilité et gestion

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°22 - ECCP – direction régionale Centre de l'ANPE – N : transport et logistique - transport terrestre /logistique

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°23 - EPCE – département du Cher

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°24 - EPCE – département de l'Eure-et-Loir

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°25 - EPCE – département de l'Indre

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 15/05/2008

Lot n°26 - EPCE – département de l'Indre-et-Loire

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 19/05/2008

Lot n°27 - EPCE – département du Loir-et-Cher

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°28 - EPCE – département du Loiret

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°29 - ATE – département du Cher

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°30 - ATE – département de l'Eure-et-Loir

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°31 - ATE – département de l'Indre-et-Loire

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 06/05/2008

Lot n°32 - ATE – département du Loiret

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°33 - ATE – département de l'Indre

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°34 - ATE – département du Loir-et-Cher

Date de signature : 09/05/2008

Date de notification : 14/05/2008

Lot n°35 - STR – département du Cher

Date de signature : 07/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°36 - STR – département de l'Eure-et-Loir

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°37 - STR – département de l'Indre

Date de signature : 05/05/2008

Date de notification : 07/05/2008

Lot n°38 - STR – département de l'Indre-et-Loire

Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°39 - STR – département du Loir-et-Cher
Date de signature : 09/05/2008
Date de notification : 14/05/2008

Lot n°40 - STR – département du Loiret
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30, à l'adresse suivante : direction régionale Centre de l'Agence nationale pour l'emploi – 10 rue des Maltôtiers - 45054 Orléans cedex 1. Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 02.38.42.73.68. soit par voie électronique à l'adresse suivante : presta.centre@anpe.fr, dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Orléans, le 9 juin 2008.

Florence Dumontier,
directrice régionale
de la direction régionale Centre

Avis PdL du 9 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Pays-de-la-Loire

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2007-1154 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 27 août 2007 portant délégation de pouvoir et de signature à la directrice régionale de la direction régionale des Pays-de-la-Loire de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°232B du 1er décembre 2007 (annonce n°197) et JOUE n°S233 du 4 décembre 2007 (annonce n°284076) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Pays-de-la-Loire, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics,

Avise les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Pays-de-la-Loire, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (CIBLE), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE) et "Stratégie de recherche d'emploi" (STR).

La consultation ainsi lancée comprenait 57 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande conclus avec un unique titulaire et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE et STR.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale des Pays-de-la-Loire de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés par la directrice régionale de la direction régionale des Pays-de-la-Loire de l'Agence nationale pour l'emploi et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°1 - CIBLE – bassins d'emploi d'Angers et de Segré

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°2 - CIBLE – bassins d'emploi de Beaupreau, de Cholet et de Saumur

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°3 - CIBLE – département de la Mayenne

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°4 - CIBLE – bassins d'emploi de la Ferté-Bernard et de Mamers

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°5 - CIBLE – bassins d'emploi du Mans

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°6 - CIBLE – bassins d'emploi de la Flèche Château-du-Loir et de Sablé-sur-Sarthe

Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°7 - CIBLE – bassins d'emploi de Challans et des Sables d'Olonnes
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°8 - CIBLE – bassins d'emploi de la Roche-sur-Yon, de Fontenay-le-Comte et des Herbiers
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°9 - CIBLE – bassins d'emploi d'Ancenis, de Châteaubriant et de Clisson
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°10 - CIBLE – bassins d'emploi de Saint-Nazaire Trignac, de la Baule Guérande et de Pornic Machecoul
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°11 - CIBLE – bassins d'emploi de Nantes
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°12 - BCA – département du Maine-et-Loire
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°13 - BCA – département de la Mayenne
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°14 - BCA – bassins d'emploi du Mans, de la Ferté-Bernard et de Mamers
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°15 - BCA – bassins d'emploi de la Flèche Château-du-Loir et de Sablé-sur-Sarthe
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°16 - BCA – bassins d'emploi de Challans et des Sables d'Olonnes
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°17 - BCA – bassins d'emploi de la Roche-sur-Yon, de Fontenay-le-Comte et des Herbiers
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°18 - BCA – département de la Loire Atlantique
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°19 - ECCP – région des Pays-de-la-Loire – K : service à la personne et à la collectivité
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°20 - ECCP – départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée – M : support à l'entreprise /
C : banque, assurance, immobilier
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°21 - ECCP – départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe – M : support à
l'entreprise / C : banque, assurance, immobilier
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°22 - ECCP – départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée – D : commerce, vente et grande distribution

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°23 - ECCP – départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe – D : commerce, vente et grande distribution

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°24 - ECCP – départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée – F : construction, bâtiment et travaux publics

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°25 - ECCP – départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe – F : construction, bâtiment et travaux publics

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°26 - ECCP – départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée – N : transport et logistique

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°27 - ECCP – départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe — N : transport et logistique

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°28 - ECCP – départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée – H : industrie

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°29 - ECCP – départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe – H : industrie

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°30 - EPCE – département du Maine-et-Loire

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°31 - EPCE – département de la Mayenne

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°32 - EPCE – bassins d'emploi du Mans, de la Ferté-Bernard et de Mamers

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°33 - EPCE – bassins d'emploi de la Flèche Château-du-Loir et de Sablé-sur-Sarthe

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°34 - EPCE – bassins d'emploi de Challans et des Sables d'Olonnes

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°35 - EPCE – bassins d'emploi de la Roche-sur-Yon, de Fontenay-le-Comte et des Herbiers

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°36 - EPCE – département de la Loire-Atlantique

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°37 - ATE – bassins d'emploi d'Angers et de Segré

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°38 - ATE – bassins d'emploi de Beaupreau, de Cholet et de Saumur

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°39 - ATE – bassins d'emploi de la Ferté-Bernard et de Mamers

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°40 - ATE – bassin d'emploi du Mans

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°41 - ATE – bassins d'emploi de la Flèche Château-du-Loir et de Sablé-sur-Sarthe

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°42 - ATE – département de la Mayenne

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°43 - ATE – bassins d'emploi de Challans et des Sables d'Olonnes

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°44 - ATE – bassins d'emploi de la Roche-sur-Yon, de Fontenay-le-Comte et des Herbiers

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°45 - ATE – bassins d'emploi d'Ancenis, de Châteaubriant et de Clisson

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°46 - ATE – bassins d'emploi de Saint-Nazaire Trignac, de la Baule Guérande et de Pornic Machecoul

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°47 - ATE – bassin d'emploi de Nantes

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°48 - STR – bassins d'emploi d'Angers et de Segré

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°49 - STR – bassins d'emploi de Beaupreau, de Cholet et de Saumur

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°50 - STR – département de la Mayenne

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°51 - STR – bassin d'emploi du Mans

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 09/05/2008

Lot n°52 - STR - bassins d'emploi de la Ferté-Bernard et de Mamers

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°53 - STR – bassins d'emploi de la Flèche Château-du-Loir et de Sablé-sur-Sarthe

Date de signature : 06/05/2008

Date de notification : 13/05/2008

Lot n°54 - STR – bassins d'emploi de Challans et des Sables d'Olonnes

Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

Lot n°55 - STR – bassins d'emploi de la Roche-sur-Yon, de Fontenay-le-Comte et des Herbiers
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°56 - STR – bassins d'emploi de Châteaubriant, de Saint-Nazaire Trignac, de la Baule Guérande et de Pornic Machecoul
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 13/05/2008

Lot n°57 - STR – bassins d'emploi de Nantes, d'Ancenis et de Clisson
Date de signature : 06/05/2008
Date de notification : 09/05/2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30, à l'adresse suivante : direction régionale des Pays-de-la-Loire de l'Agence nationale pour l'emploi – 3 Rue Célestin Freinet - BP 066305 - 44263 Nantes cedex 2. Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 02.51.88.82.08. soit par voie électronique à l'adresse suivante : aps-presta.pdl@anpe.fr, dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Nantes, le 9 juin 2008.

Michèle Lailler-Beaulieu,
directrice régionale
de la direction régionale Pays-de-la-Loire

Décisions DASECT-AC n°2008-53 du 9 juin 2008

Mouvements après avis de la commission paritaire nationale n°6 du 30 mai 2008 (3ème mouvement)

POSTE DIFFUSE			CANDIDAT RETENU		
REGION	AFFECTATION	EMPLOI	NOM-PRENOM	AFFECTATION	EMPLOI
ALSACE	Direction régionale	Conseiller technique	Catherine LEMOINE	DRA Lorraine	Conseillère technique
ALSACE	Direction régionale	Conseiller technique	François BRAUN	Ale Lingolsheim	DALE
CENTRE	Direction régionale	Conseiller technique	Marie-Laure MONTIZON	DRA Alsace	Conseillère technique
CHAMPAGNE-ARDENNE	DDA Ardennes	Directeur délégué	Franco FEDERICI	DDA Bassin de Strasbourg	CM conseil à l'emploi
LIMOUSIN	Direction régionale	Conseiller technique	Christine PESLAYRE	Ale Toulouse Bellefontaine	DALE
LIMOUSIN	Direction régionale	Conseiller technique	Dominique JEFFREDO	CRDC Metz	Directeur CRDC
MIDI-PYRENEES	DDA Toulouse Métropole	Conseiller technique	Annie BLAQUIE	DRA Limousin	Conseillère technique
MIDI-PYRENEES	DDA Toulouse Métropole	Directeur délégué	Rediffusion		
PAYS-DE-LA-LOIRE	DDA Sarthe	Directeur délégué	Dominique FERRARI	DDA Haute Marne	Directeur délégué
PAYS-DE-LA-LOIRE	Direction régionale	Conseiller technique	Jacqueline KREMPF	DRA Bretagne	Conseillère technique
POITOU-CHARENTES	DDA Charente	Directeur délégué	Dominique DINE	DDA Mayenne	Directeur délégué
POITOU-CHARENTES	DDA Deux Sèvres	Directeur délégué	Jean-Philippe DAMIANI	DRA Centre	CM appui et gestion
MARTINIQUE	Direction régionale	Conseiller technique	Antoine Gilbert DENARA	DRA Martinique	CM appui et gestion
SIEGE	MOA SIOP n°21646	Conseiller technique	Rediffusion ou recrutement externe		
SIEGE	MOA SIOP n°27958	Conseiller technique	Rediffusion ou recrutement externe		
SIEGE	MOA SIOP n°28295	Conseiller technique	Nathalie PERRAUDIN	Ale Issy Les Moulineaux	DALE
SIEGE	Direction de l'intermédiation	Conseiller technique	Karine MEININGER	DDA Paris Montsouris	CM conseil à l'emploi
Grand Ouest		Conseiller technique	François MATTHEY	Ale Paris Saint Georges	DALE
Ile de France/DOM/Siège	DRA Ile de france	Conseiller technique	Rediffusion ou recrutement externe		

*Le directeur général adjoint
chargé des ressources humaines*

Jean-Noël THIOILLIER

Avis F.Co du 10 juin 2008

Avis aux concurrents évincés de la conclusion de marchés publics de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Franche-Comté

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 5312-29, R. 5312-37 et R. 5312-68,

Vu la décision n°2007-810 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Franche-Comté de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu les avis d'appel public à la concurrence publiés aux BOAMP n°236B du 7 décembre 2007 (annonce n°136) et au JOUE n°2007/S237 du 8 décembre 2007 (annonce n°288506) portant sur des marchés de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Franche-Comté, passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 30 du code des marchés publics,

Aviser les concurrents évincés

I - Par les avis d'appel public à la concurrence susvisés, l'Agence nationale pour l'emploi a lancé, selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, une consultation visant à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en œuvre, auprès des demandeurs d'emploi de la région Franche-Comté, de prestations de services d'insertion professionnelle de type "Cible emploi" (CIBLE), "Bilan de compétences approfondi" (BCA), "Evaluation des compétences et des capacités professionnelles" (ECCP), "Evaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise" (EPCE), "Atelier" (ATE), "Stratégie de recherche d'emploi" (STR) et "Evaluation par simulation préalable au recrutement / VOCA" (ESPR/VOCA).

La consultation ainsi lancée comprenait 15 lots techniques et/ou géographiques.

Les marchés à conclure prenaient la forme de marchés à bons de commande conclus avec plusieurs titulaires et avec un minimum et un maximum en quantité, définis en nombre de bénéficiaires à prendre en charge s'agissant des prestations CIBLE, BCA, ECCP et EPCE, et en nombre de sessions à prendre en charge s'agissant des prestations ATE, STR et ESPR/VOCA.

Les marchés étaient à conclure à compter de leur date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30 avril 2010, puis reconductibles expressément une fois pour une période d'un an calendaire.

II - Après conduite de la procédure et avis de la commission d'appel d'offres de la direction régionale Franche-Comté de l'Agence nationale pour l'emploi, les marchés ont été signés par le directeur régional de la direction régionale Franche-Comté de l'Agence nationale pour l'emploi et notifiés à leurs titulaires aux dates mentionnées ci-dessous pour les lots suivants de la consultation :

Lot n°1 – Cible emploi- région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°2 - BCA - région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008,09/05/2008

Lot n°3 – ECCP commerce, vente et grande distribution- région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 08/05/2008,15/05/2008

Lot n°4 – ECCP construction, bâtiment et travaux publics- région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008,08/05/2008

Lot n°5 – ECCP hôtellerie restauration, tourisme, loisirs et animation - région Franche-Comté

Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 09/05/2008,15/05/2008

Lot n°6 - ECCP industrie- région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008,09/05/2008

Lot n°7 - ECCP installation et maintenance- région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 08/05/2008,09/05/2008

Lot n°8 - ECCP santé- région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 15/05/2008

Lot n°9 – ECCP service à la personne et à la collectivité - région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008,09/05/2008

Lot n°10 - ECCP support à l'entreprise - région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008,09/05/2008

Lot n°11 - ECCP transport et logistique - région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008,09/05/2008

Lot n°12 - EPCE- région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008, 02/06/2008

Lot n°13 - ATE - région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008

Lot n°14 - STR - région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008,08/05/2008

Lot n°15 – ESPR/VOCA - région Franche-Comté
Date de signature : 28/04/2008
Date de notification : 07/05/2008,08/05/2008

III - Les candidats ont la possibilité de, sur demande expresse de rendez-vous, consulter le marché public ainsi conclu dans le cadre du lot considéré de la consultation les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30, à l'adresse suivante : direction régionale Franche-Comté de l'Agence nationale pour l'emploi – 7, Avenue de Montrapon – 25044 Besançon cedex. Seules les pièces non couvertes par des secrets protégés par la loi sont consultables dans ce cadre. En application de ces dispositions, seuls l'acte d'engagement du titulaire (expurgé des coordonnées bancaires ou postales du compte sur lequel les sommes dues en exécution du marché sont à verser et à l'exclusion du bordereau des prix annexé), le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières pourront être consultés.

Les demandes de rendez-vous, indiquant le jour et l'heure souhaités du rendez-vous, doivent être transmises soit par télécopie au numéro suivant : 03.81.47.25.45. soit par voie électronique à l'adresse suivante : frcomte.aps@anpe.fr, dans un délai minimum de deux jours francs ouvrés avant la date et l'heure souhaités du rendez-vous. Pour des raisons d'organisation matérielle, l'Agence nationale pour l'emploi se réserve la possibilité de décliner une première demande de rendez-vous. Dans ce cas, elle propose au candidat évincé ayant formulé la demande une nouvelle date et une nouvelle heure de rendez-vous. Sauf indisponibilité du candidat évincé, ce nouveau rendez-vous a lieu dans les deux jours francs ouvrés suivant le jour de rendez-vous initialement souhaité par le candidat.

Les rendez-vous ainsi fixés ont pour seul objet la consultation ci-avant mentionnée : aucun autre document ne peut être consulté dans ce cadre ; aucune autre information ne peut être sollicitée dans ce cadre.

IV - La publication du présent avis intervient sans préjudice des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, notamment les dispositions du chapitre I^{er} de son titre I^{er}, et de l'article 85 du code des marchés publics.

V - Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Besançon, le 10 juin 2008.

Jean-Marie Schirck,
directeur régional
de la direction régionale Franche-Comté